

INFORMATION



NEGOCIATION ACCORD WEEKEND POUR MARSEILLE/ CLAMART/ TOULOUSE

LES HEURES DE NUIT SERONT REMUNEREES A L'IDENTIQUE SUR
LES 3 SITES SOIT 40% DU TAUX HORAIRE WEEK-END.

REDUCTION DES PRIMES PANIER A CLAMART.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS KILOMETRIQUES POUR TOUT DEPLA-
CEMENT EN DEHORS DES HORAIRES WE sur demande de la direc-
tion.

SUPPRESSION DES HEURES DE NUIT PAYEES LE DIMANCHE POUR
LE POSTE MNPL A TOULOUSE.

ATTENTION A LA FLEXIBILITEE.

BIEN QU'IL Y AIT CERTAINES AVANCEES FORCE OUVRIERE EST
EN DESACCORD AVEC LA PERTE DE REMUNERATION.

MARCEL.C (Marseille)

07.86.78.01 48

PIERRE.C (Toulouse)

06.80.64.21.17

SERGE.U (Clamart)

06.25.88.06.24

NOUS NOUS TENONS A VOTRE DISPOSITION AFIN DE FAIRE ENTENDRE VOS REVENDICATIONS .

15/09/2020

NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG FOCOCACOLA.FR